

**BILAN DE LA POLITIQUE SALARIALE 2022 :
LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES A ETE PROTEGE !**

FO, malgré une évolution incertaine de l'inflation, avait pris ses responsabilités en signant la politique salariale 2022.

Compte tenu de la situation économique et financière d'ArianeGroup sous tension, la négociation avait permis d'atteindre, en particulier, un niveau de politique salariale acceptable (parmi les meilleurs niveaux obtenus dans les entreprises du secteur aérospatial).

Par ailleurs, une clause de revoyure donnait la possibilité, en début d'année 2023, de compléter cette politique salariale en fonction de l'inflation constatée à fin 2022.

La Direction Générale a convoqué les Organisations Syndicales représentatives le vendredi 14 avril 2023 pour leur présenter le bilan de l'application de l'accord.

MENSUELS

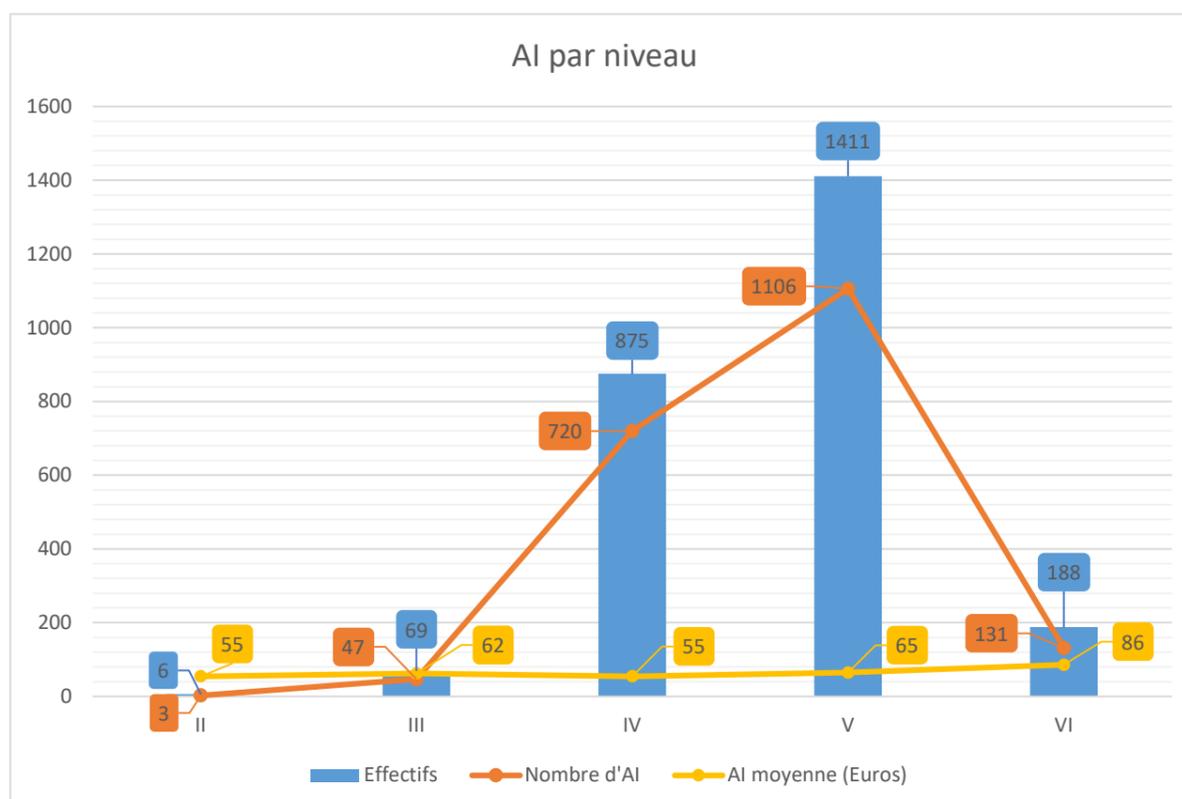
- Pour mémoire, l'accord prévoyait :

Augmentation Générale (AG)	2%
Augmentation Individuelle (AI)	1,6%
Evolution de la prime d'ancienneté, mesure plancher et égalité professionnelle	0,2%
Mesure plancher (AG ou AG+AI)	60 €
Prime exceptionnelle	1000 €

- Bilan

Effectif	Nb de mensuels	Nb de bénéficiaires d'une AI	% bénéficiaires d'AI / effectif	% moyen d'AI	Montant moyen d'AI
Femmes	465	358	77,00%	2,13%	68€
Hommes	2084	1649	79,10%	2,08%	62€
Total	2549	2007	78,7% (64,3%)*	2,09%	63€ (42€)*

*Chiffres 2021



- ❑ 78,7% des mensuels ont bénéficié d'une AI dont 86,1% des moins de 30 ans.
- ❑ 14% des mensuels ont été promus avec systématiquement une AI (12,2% en 2021).
- ❑ 8 mensuels (Femmes/Hommes) ont été concernés par une mesure d'égalité professionnelle (8 en 2021).

INGENIEURS ET CADRES

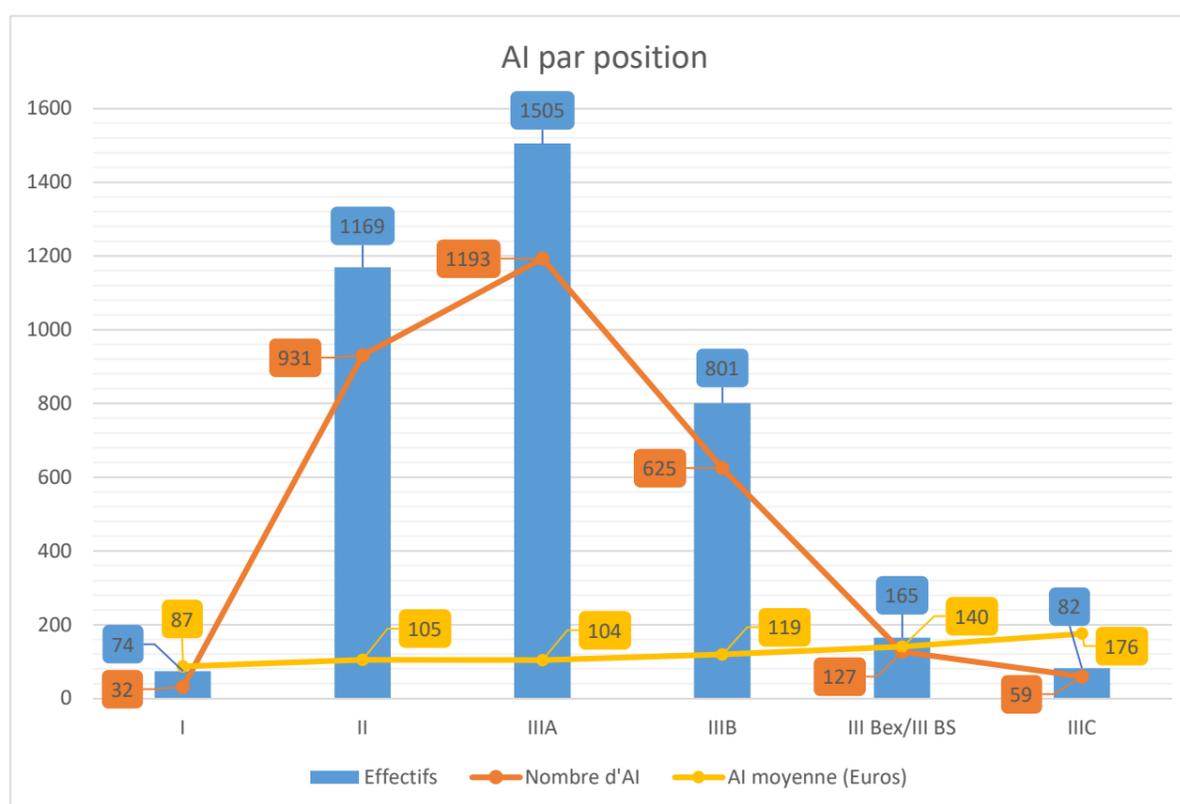
- Pour mémoire, l'accord prévoyait :

Augmentation Générale (AG)	2%
Augmentation Individuelle (AI)	1,6%
Mesure plancher, mise au mini avant AG et passage mensuel à cadre	0,2%
Une mesure plancher (AG ou AG+AI)	100 €
Prime exceptionnelle	1000 €

- Bilan

Effectif	Nb d'ingénieurs et cadres	Nb de bénéficiaires d'une AI	% bénéficiaires d'AI / effectif	% moyen d'AI	Montant moyen d'AI
Femmes	907	724	79,80%	2,40%	113€
Hommes	2889	2243	77,60%	2,20%	109€
Total	3796	2967	78,2% (74,4%)*	2,30%	110€ (130€)*

*Chiffres 2021 (PM : pas d'AG en 2021 pour les ingénieurs et cadres)



- ❑ 78,2% des ingénieurs et cadres ont bénéficié d'une AI dont 65,2% des moins de 30 ans.
- ❑ 5,3% des ingénieurs et cadres ont été promus avec systématiquement une AI (5,3% en 2021).
- ❑ 78 salariés ont bénéficié de la mise aux mini de la convention collective de la métallurgie avant l'application de l'AG soit 0,036% de la masse salariale.
- ❑ 13 ingénieurs et cadres (Femmes/Hommes) ont été concernés par une mesure d'égalité professionnelle (7 en 2021).

POSITIONS FO

AG (2%) pour la première fois pour tous les salariés, AI (1,6%), mesures plancher (60 ou 100€ selon la catégorie de personnel), budget spécifique (0,2%), mesure de rétroactivité au mois de janvier (application de la politique salariale du salarié, effective au mois de juillet, dès le 1^{er} janvier sous forme d'une prime individuelle pour couvrir janvier à juin), prime exceptionnelle (1000€), revalorisation (1,1%) d'un certain nombre de primes « industrielles » et prime de partage de la valeur grâce à la clause de revoyure (1500€), autant de dispositifs qui ont permis de passer une année 2022 difficile en termes de pouvoir d'achat.

L'inflation est désormais installée à un très haut niveau et il ne serait pas acceptable pour FO de ne pas en tenir compte dans la négociation à venir sur la politique salariale 2023 (19/04, 27/04 et 02/05).

FO sera vigilante en particulier sur les points suivants :

- Trop de salariés restent collés aux mini conventionnels.
- Il ne doit pas y avoir l'excuse de l'application de la nouvelle classification en 2024 pour freiner les promotions et les passages cadres en 2023.
- L'effort de vigilance relatif à l'égalité professionnelle doit être maintenu puisqu'il y a toujours des cas de différenciation entre les femmes et les hommes même s'ils sont peu nombreux.

C'est très bien de reconnaître l'excellence et l'engagement des salariés à travers des discours ou des événements à condition de penser à les récompenser au juste niveau de leurs efforts.

FO avec les salariés pour leurs emplois, leurs salaires !

Nous contacter

DSC-FO@ariane.group

ISSAC : Bruno Dubéarn, 0670402912 (DSC)
ISSAC : Frédéric Libert, 0608359208 (DSC suppléant)
LES MUREAUX : Véronique Ferré, 0609614937 (DSC suppléante)
ST MEDARD : Evelyne Caputo, 0788441331 (DSC suppléante)

Rester informé(e)

 fo ariane group

 fo_arianegroup



FO
Ariane Group

Un Syndicat à votre service

Compagnons – Employés – Techniciens – Managers – Ingénieurs & Cadres

Ingénieurs
&
Cadres

by FO
Ariane Group

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrits sur une liste de diffusion autorisée. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous le faire savoir.